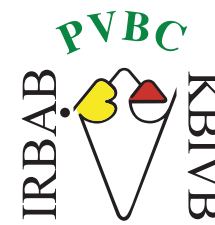




Numéro spécial chicorée



PVBC – PROGRAMME VULGARISATION BETTERAVE CHICORÉE, DANS LE CADRE DES CENTRES PILOTES

Rubrique rédigée et présentée sous la responsabilité de l'IRBAB, J.-P. Vandergeten, Directeur de l'IRBAB, avec le soutien du Service public de Wallonie

Désherbage en chicorée

Chaque année dans le cadre du "Programme Vulgarisation Betterave Chicorée" – PVBC, des essais de désherbage en chicorée sont mis en place dans différentes localités, selon un protocole commun. Ces essais sont financés en partie par les Services publics de Wallonie et par le Vlaamse Overheid. La réalisation des essais est assurée par une très bonne collaboration entre les différents partenaires du «Groupe désherbage chicorée» du PVBC. Ces partenaires sont: le "Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, Afdeling Duurzame Landbouw Ontwikkeling – Vo-ADLO", l'asbl PIBO – Campus à Tongres, Province de Liège agriculture- CPL-Végémar à Waremme, les sociétés Cosucra (Warcoing) et Orafti (Oreye) et également la SCAM.

Cet article rappelle brièvement les difficultés rencontrées lors des traitements de désherbage en 2010. Il rappelle les éléments essentiels pour un désherbage réussi. Une nouvelle mauvaise herbe à problème et la liste des produits agréés en chicorée en 2011 sont détaillés en fin d'article.

Barbara Manderyck, IRBAB asbl,
Groupe de travail désherbage en chicorée du PVBC
b.manderyck@irbab.be
0496/ 55 75 02

Désherbage en 2010: pas facile!

Suite à un printemps relativement froid et sec (avec des vents glacés du secteur NE), la levée des chicorées a été relativement lente et irrégulière dans beaucoup de parcelles en 2010. Au départ, les mauvaises herbes ont également poussé relativement lentement, mais à partir de début mai, des averses légères mais régulières leur ont été favorables. Ces conditions ont finalement été bonnes pour la levée et la croissance des jeunes chicorées, mais malheureusement aussi pour les mauvaises herbes. Suite à ces conditions météorologiques, beaucoup d'agriculteurs n'ont pas pu respecter les intervalles de temps entre les traitements herbicides et ont dû augmenter les doses. Il y a eu plusieurs situations où la lutte contre les adventices a été très laborieuse cette année. La plupart des situations ont finalement pu être surmontées. Les pluies du mois d'août ont été très favorables au rendement final.



Il est bon de rappeler les facteurs clés pour obtenir un désherbage réussi (voir cadre vert). Le Groupe désherbage chicorée va essayer de proposer des schémas de désherbage lorsque les conditions printanières sont difficiles!

Une nouvelle mauvaise herbe à problème?

En 2006, la corne de cerf écaillée (*Coronopus squamatus*) a été mentionnée pour la première fois comme étant un problème dans certains champs de chicorée dans la région de Tournai. En 2010, on pouvait observer que cette mauvaise herbe s'était répandue dans toute la province du Hainaut. La situation dans certains champs est telle que certains agriculteurs se sont vus obligés d'abandonner leurs parcelles de chicorée. Une solution à ce problème est activement recherchée au sein du Groupe de travail désherbage chicorée !

Ce groupe est également très attentif aux nouvelles mauvaises herbes à problème. On observe ainsi de plus en plus de plantes de Datura (*Datura stramonium*) dans la Hesbaye (voir photo). Cette mauvaise herbe est parfois très dispersée dans certains champs. L'hypothèse est que la diffusion de cette mauvaise herbe est liée à l'augmentation de la superficie en pommes de terre dans la région. Le Datura est également une solanacée.

Règles pour un désherbage réussi en chicorée

- 1) Utiliser uniquement des produits agréés et ne pas dépasser les doses maximales/ha. (voir tableau info Fytoweb page suivante). Veiller à bien rincer la cuve du pulvérisateur.
- 2) Si la parcelle contient beaucoup de mauvaises herbes: préparer éventuellement un faux semis et traiter avec un herbicide total.
- 3) Assurer une levée homogène et rapide de la chicorée grâce à une préparation du lit de germination avec un sol bien fin, égal et appuyé et une bonne qualité du semis.
- 4) Choisir les produits en fonction de la flore présente. Ne pas attendre que les mauvaises herbes soient trop développées.
- 5) Réaliser les traitements tous les 6 à 8 jours (selon les conditions du champ).
- 6) Réaliser les pulvérisations par temps humide et couvert, veiller à ne pas avoir de pluies après les traitements.
- 7) Eviter les mélanges qui occasionnent un freinage de la culture ou des mélanges de produits non compatibles.
- 8) Lorsque la majorité des adventices est sous contrôle, assurez-vous de la persistance d'action de l'effet résiduel.
- 9) Ne pas biner trop tôt, mais juste avant la fermeture des lignes (effectuer un binage profond et sans buttage).



Plante de Datura (herbe aux taupes) au stade 2 vraies feuilles et plante adulte dans un champ de chicorée.



Liste des herbicides agréés en culture de chicorée industrielle

Dernière mise à jour: 29/01/2011 (données Fytoweb, produits pas nécessairement recommandés ou disponibles, agrégations de type / p non reprises)

Substances actives	Teneur (g/L ou %)	Formulation	Nom commercial	Numéro d'agrégation	Classe	Agrégation selon stade chicorée	Agrégation selon stade chicorée (2)	Dose/ha	Nombre d'applications	Limitations pour usage et principales caractéristiques
asulam	400	SL	ASULOX ASUFARM ASULAM 400 SL ASULTRAM IT ASULAM	6400/B 7050/B 8781/B 9396/B 9319/B	B / B B B	Prémérgence - stade cotylédonaire (1)	Stade 2 - 4 feuilles (2)	1 - 3 L (1) 0,5-0,75 L (2)	1 (1) 1 (2)	(1) en prémérgence, chicorée jusqu'au stade cotylédonaire 1-3 L/ha en fonction du type de sol (2) chicorée au stade 2 à 4 feuilles, 0,5-0,75 L/ha contre matricaire camomille au stade 2 feuilles - très soluble (agressif si suivi de fortes pluies, peut provoquer un freinage de la culture) - faible persistance
benfluraline	180	EC	BONALAN BENEFEX 180 EC BENFLUGAN 180 EC CHICONEX 180 EC	7186/B 9525/B 9072/B 9440/B	B	Avant le semis	/	9 L	1	- pour tous: incorporation immédiate dans le sol, produit très volatile et instable, travailler éventuellement dans l'obscurité - pour Bonalan: zone tampon de 5 m avec technique classique - pour Benefex 180 EC, Benflugan 180 EC: zone tampon de 20 m avec technique réduisant la dérive de 50%
carbétamide	300	EC	CARBURAME	9397/B	B	Prémérgence (3)	Stade 2 - 4 feuilles (4)	1 - 7 L (3)	1-2 (4)	(3) 5-7 L/ha si seul OU 5 L/ha si + 1200 g asulam OU 5 L/ha si + 800 g chlorproflame OU 3 L/ha si + 250g propyzamide + 400 à 800 g asulam / précédé par 250 g/ha propyzamide et 1620 g/ha benfluraline (présemis+incorporation) OU 3 L/ha si + 500 g propyzamide + 400 à 800 g asulam / précédé par 1620 g/ha benfluraline (présemis+incorporation) OU (*) 1 L/ha + 15 g triflusaluron-méthyl (1 application à intervalle de 7 à 10 jours) (4) 1 L/ha + 15 g triflusaluron-méthyl (1 ou 2 applications à intervalle de 7 à 10 jours) - action racinaire / thermosensible / persistance faible - peut provoquer un freinage de la culture en prémérgence (utiliser en cas de surcroissance de mercuriale annuelle), utiliser de préférence à un stade ultérieur de la chicorée - l'utilisation du carbétamide peut s'intégrer dans un système de basses doses (planteurs d'Orati, consultez le "compact disque du désherbage de la chicorée industrielle")
chlorprothame	400	EC	C.I.P.C. Protex ALIACINE CRYPTIC CRYSTAR	4037/B 5663/B 5479/B 9729/B	B	Prémérgence	/	2 L	1	- maximum 1 application par cycle de production
diméthénamide-P	720	EC	FRONTIER ELITE	9387/B	B	Stade 3 à 8 feuilles	/	0,1 - 0,6 L	1 - 3	- action racinaire (très faible action de contact) - maximum 1 L/ha et maximum 3 applications par culture - pas efficace contre la renouée des oiseaux
éthofumesate	500	SC	AGRICHIM ETHOFUMESAAT SC BARCLAY STAPLER SC ETHOMAT 500 ETHOSIN FORTE SC FUMESIN KEMIRON SC TRETTO 500	8139/B 9052/B 8090/B 7110/B 8310/B 8595/B 8084/B	/	Postémérgence (1*)	/	0,1 - 0,2 L	1 - application éventuellement fractionnée	- pour Barclay Stapler SC, Fumesin: maximum 0,1 kg éthofumesate/ha/an - pour Agrichim Ethofumesate SC, Ethomat 500, Ethosin Forte SC, Tretto 500, Kemiron SC = maximum 0,2 kg éthofumesate/ha/an - (**) utilisation uniquement recommandée à partir du stade 2 feuilles de la chicorée (source IRBAB) - on peut utiliser au maximum 1000 g éthofumesate/ha/36 mois
fluzifop-P-butyl	125	EC	FUSILADE MAX	9476/B	B	/ (Postémérgence)	/	1 - 3 L (5)	1 - 2 (6)	(5) graminées vivaces et chiendent (stade 3 à 4 feuilles / max. 20 cm de hauteur) = 3 L/ha, max. 1 application OU (6) 1,5 L/ha, 2 applications vulpin des champs, panic pied-de-coq (stade 2 à 3 feuilles) = 1 L/ha maximum 1 application repousses de céréales, ray-grass, folle avoine, jouet du vent (stade 2 à 3 feuilles) = 1,5 L/ha maximum 1 application - pour toutes les doses DELAI AVANT RECOLTE 56 jours - maximum 375 g fluzifop-P-butyl/ha/an - ne jamais mélanger avec S-métolachlore et diméthénamide-P - maximum 2 applications par an (en cas de (6))
isoxaben	500	SC	AZ 500	7573/B	B	Stade 4 à 6 feuilles	/	0,2 L (7)	1 - 2	- application en prémérgence au stade cotylédonaire (7) l'application de 0,2 L (=agrégation Fytoweb) suit une des combinaisons suivantes: - 1620 g/ha benfluralin + 250 g/ha propyzamide incorporé avant le semis, suivi par 250 à 375 g/ha propyzamide + 400 à 800 g/ha asulam + 900 g/ha carbétamide en prémérgence; OU - 1620 g/ha benfluralin incorporé avant le semis, suivi de 500 g/ha propyzamide + 400 à 800 g/ha asulam + 900 g/ha carbétamide en prémérgence. - autres remarques: action racinaire, n'a pas de persistance sauf sur sené et ravenelle / - sensible à la sécheresse - l'utilisation de AZ peut s'intégrer dans un système de basses doses (planteurs d'Orati, consultez le "compact disque du désherbage de la chicorée industrielle")
propyzamide	50 %	WP	KERB 50	6374/B	B	Prémérgence	et/ou Postémérgence	2,25 - 2,5 kg	1 - (éventuellement fractionné)	- application en prémérgence des adventices - maximum 1250 g propyzamide/ ha en total - le KERB 50 est encore agréé, mais n'est plus disponible dans le commerce
quizalofop-éthyl D	400	SC	KERB 400 SC PRECIS RELVA	9606/B 9850/B 9892/B	B	Prémérgence	et/ou Postémérgence	2,8 - 3,1 L	1 - (éventuellement fractionné)	- application en prémérgence des adventices - maximum 1250 g propyzamide/ ha en total
S-métolachlore	960	EC	DUAL GOLD LECAR	9244/B 9777/B	B B	Stade 1 à 8 feuilles	/	0,1 - 0,6 L	1 - 3 (8)	- pour toutes les doses DELAI AVANT RECOLTE 28 jours - une huile de paraffine renforcée avec un mouillant doit être ajoutée au produit (8) contre vulpin des champs, panic pied-de-coq et jouet du vent = 1 L/ha (stade jeune des adventices) jusque 1,5 L/ha (adventices plus développées) contre repousses de céréales, folle avoine = 1,25 L/ha à 1,5 L/ha (***) contre chiendent (stade maximum 15-20 cm de hauteur) = 3 L/ha et 1 application OU 1,5 L/ha et 2 applications
triflusaluron-méthyl	50 %	WG	SAFARI	8475/B	B	Cotylédons à fermeture des lignes	/	60 g	2 - (doit être fractionné)	- action racinaire (faible action de contact) - bonne action contre morelle noire et matricaire camomille - zone tampon de 10 m avec technique classique - maximum 1,3 L/ha/an (9) intervalle de 8 jours entre les applications, au maximum 3 applications
isodécyl-alcool-éthoxylate	900	SL	TREND 90	9002/B	B	Postémérgence	/	0,1 %	-	- appliqué en plusieurs fractions (5 à 30 g maximum par application) - intervalle de 7 à 10 jours entre les applications doit être respecté - faible persistance / action de contact (très faible action racinaire)
ADDITIFS										